

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

**15 MARS 2021**

**PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021**  
tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le lundi 15 mars 2021 à  
19 h 00 par voie de conférence téléphonique.

Présences :

Madame Victoire Marin, mairesse  
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1  
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2  
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3  
Monsieur Serge Leblanc, conseiller au siège # 4  
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5  
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents par conférence téléphonique forment quorum. La séance est tenue sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente à la conférence téléphonique.

Se joint à la séance M. Jonathan Massé pour discuter des Grands Jardins 733 et M. René Gauthier, comptable pour présenter les états financiers.

La présente assemblée est enregistrée et sera diffusée sur le site WEB de la municipalité.

**OUVERTURE**

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

❖ Réouverture de la séance

9. Demande du Comité de Développement pour appui au projet des Grands Jardins du 733;

17. Présentation des états financiers 2020 par le comptable;

18. Adjudication contrat pour la réparation du mur de la prise d'eau potable;

19. Adjudication du contrat pour pavage rue Mgr Ross et St-Jean.

Les points 18 et 19 ont été ajoutés à l'ordre du jour considérant que les élus ont eu les documents 72 heures avant la réunion.

Levée de l'assemblée

---

**2021-03-45**

**APPUI AU PROJET DES GRANDS JARDINS DU 733**

Considérant que quatre comités de développement du secteur 733 sollicitent l'appui de la municipalité pour le projet des Grands Jardins du 733;

Considérant que depuis plusieurs mois ils travaillent avec des conseillers spécialisés pour détailler et prévoir les ressources dont ils auront besoin;

Considérant que le projet consiste à mettre en culture trois grands jardins collectifs pour y faire pousser des légumes racines;

Considérant que le projet permettra de produire une variété de légumes qui seront mis en commun pour nourrir les citoyens des quatre villages;

Considérant que ces légumes seront transformés pour répondre aux besoins des citoyens et aussi rejoindre les citoyens qui ont les plus grands besoins;

Considérant que des partenariats avec les organismes communautaires vont permettre de distribuer les légumes auprès des citoyens vulnérables;

Considérant que les frais de démarrage sont estimés à 210 000 \$ la première année et 115 000 \$ par an les années suivantes.

Considérant que les quatre comités de développement devront solliciter des partenaires financiers de différentes natures;

Considérant que l'appui du milieu et de la municipalité apporte une aide précieuse pour démontrer l'importance du projet et son ancrage sur le territoire;

Considérant que la municipalité serait favorable à rendre le terrain près des bassins disponible si le site respecte les critères pour un jardin;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY  
ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal de Grosses-Roches appui le projet rassembleur des Grands Jardins du 733 qui est un moyen concret d'offrir un service de proximité avec des aliments sains aux citoyens et d'agir contre l'insécurité alimentaire.

**ADOPTÉE**

**2021-03-46    ADOPTION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Considérant que les états financiers 2020 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par monsieur René Gauthier, comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

ET résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes);

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte et approuve le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2020 et le rapport du vérificateur externe, préparés par l'auditeur indépendant, monsieur René Gauthier, comptable agréée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

QUE le conseiller M. Serge Leblanc demande à avoir une copie du tableau corrigé de la page 7.

**ADOPTÉE**

**2021-03-47    PROTECTION POUR LA PRISE D'EAU – ADJUDICATION DU  
CONTRAT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE  
L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

Considérant qu'un appel d'offres a été réalisé pour la protection de la prise d'eau potable;

**Considérant que** suite à l'ouverture des soumissions du 10 mars 2021, la Municipalité de Grosses-Roches a reçu quatre (4) soumissions pour son projet de protection de la prise d'eau ;

**Considérant que** le Conseil adopte le procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 10 mars 2021 ;

**Considérant que** la soumission de « Les Entreprises D'Auteuil et Fils Inc. » au montant de 53 893.40 \$ incluant les taxes, est la plus basse soumission conforme reçue;

**Considérant que** la Municipalité de Grosses-Roches souhaite débiter les travaux de protection de la prise d'eau dès que possible ;

**En conséquence,**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes);

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Grosses-Roches adjuge le contrat à « Les Entreprises D'Auteuil et Fils Inc.» au montant de 53 893.40 \$ incluant les taxes, pour la réalisation des travaux de protection de la prise d'eau.

**QUE** les documents de l'offre de service, la soumission ainsi que la résolution d'adjudication fassent foi de contrat entre les parties.

Que la directrice générale, madame Linda Imbeault, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile à cette fin.

**ADOPTÉE**

**2021-03-48    PAVAGE RUES MGR ROSS ET SAINT-JEAN – ADJUDICATION  
DU CONTRAT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE  
L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

Considérant qu'un appel d'offres a été réalisé pour pavage rues Mgr Ross, Saint-Jean et réparation garage;

**Considérant que** suite à l'ouverture des soumissions du 10 mars 2021, la Municipalité de Grosses-Roches a reçu qu'une (1) soumission pour son projet de pavage rues Mgr Ross partie gravier sous réparation de conduites, Saint-Jean côté nord de la 132 et réparation garage Turcotte partie sous l'installation d'une purge;

**Considérant que** le Conseil adopte le procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 10 mars 2021 ;

**Considérant que** la soumission de « Les Pavages des monts inc. » au montant de 146 049.14 \$ incluant les taxes, est la seule soumission conforme reçue;

**Considérant que** la Municipalité de Grosses-Roches souhaite débiter les travaux pavage rues Mgr Ross, Saint-Jean et réparation garage dès que possible ;

**En conséquence,**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes);

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Grosses-Roches adjuge le contrat à « Les Pavages des monts Inc.» au montant de 146 049.14 \$ incluant les taxes, pour la réalisation des travaux de pavage rues Mgr Ross, Saint-Jean et réparation garage.

**QUE** les documents de l'offre de service, la soumission ainsi que la résolution d'adjudication fassent foi de contrat entre les parties.

Que la directrice générale, madame Linda Imbeault, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile à cette fin.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Début : Fin :

Questions soulevées : aucune

### **2021-03-49 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR :

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever l'assemblée, il est 20h39.

**ADOPTÉE**

---

La présidente d'assemblée et mairesse  
Victoire Marin

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Linda Imbeault

### **Approbation des résolutions**

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 15 mars 2021, tenue par conférence téléphonique à 19 h 00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

\_\_\_\_\_.

---

Victoire Marin, mairesse

Date

